

Initiatives ministérielles

années sur les banquettes ministérielles et je sais ce que l'opposition affirmait.

Je peux lui dire que le Comité des comptes publics avait toutes ces données et tous ces noms sous les yeux il y a moins d'une semaine. Nous avons débattu toute cette question. Comme je l'ai dit à la fin de mon intervention, la procédure comptable est telle qu'on ne sait pas s'ils ont été payés ou non, mais tout est là. Il y a des pages de noms ici et c'est du domaine public. Toutes ces données sont publiques et n'importe quel Canadien peut y avoir accès. Qu'on ne vienne pas dire que c'est une chose terrible à faire.

Le député affirme que le gouvernement fait du progrès, même si le déficit cette année excède 30 milliards de dollars, y compris de 4 à 6 milliards dus à la politique d'intérêts élevés du gouvernement. Il ne devrait pas commencer à hurler et à blâmer les autres d'un ton suffisant.

L'hon. John McDermid (ministre d'État (Privatisation et affaires réglementaires)): Monsieur le Président, le député de Renfrew—Nipissing—Pembroke n'a pas compris ce qu'a voulu dire mon collègue, et je tiens à lui expliquer de nouveau. Le député est président du Comité des comptes publics. Il sait très bien que la liste qu'il a en main, la liste de députés dont les avances de déplacement n'ont pas été comptabilisées, ne donne pas une image fidèle de la situation. Il a parlé du secrétaire d'État au Affaires extérieures. Il a mentionné le nom de J. Clark. Il savait très bien de qui il parlait et il l'a fait exprès. Le ministre voyage beaucoup pour le compte du gouvernement et lorsque le vérificateur général a fait sa vérification, il y avait des comptes qui étaient toujours en souffrance. Il a laissé entendre que ces comptes n'étaient pas payés.

• (1700)

Si le député avait voulu être honnête avec la Chambre, il aurait aussi donné le nom des députés de son propre parti, qui figurent aussi sur cette liste. Voici où je veux en venir. En ce qui me concerne, je n'aurais pas mentionné le nom de qui que ce soit parce que, à ce moment-là, certaines avances n'avaient toujours pas été comptabilisées. Tous les députés ont eu, à un moment donné, des avances qui n'avaient pas été comptabilisées. Plusieurs députés achètent trois ou quatre billets d'avion à la fois, de sorte que, s'ils sont obligés de se déplacer de toute urgence, ils ont déjà leur billet d'avion en main. Ce billet

est facturé d'avance. Le député devrait être franc avec la Chambre. Il donne l'impression que ces gens ne paient pas leurs comptes. C'est injuste. Il le sait, et j'aimerais qu'il rectifie ces propos.

M. Hopkins: Monsieur le Président, manifestement les députés d'en face sont si sûrs de leur bon droit qu'ils n'ont rien compris. J'ai dit que les méthodes comptables sont si mauvaises qu'ils ne savent pas si les factures sont payées ou non. On peut lire ces noms toute la nuit et ils sont de notoriété publique, comme le sait même le ministre. Ce dernier a dit qu'on ne devrait pas le faire, mais a-t-on tort de parler de quelque chose qui est de notoriété publique? Ne doit-on pas dire que certaines factures sont peut-être payées et d'autres pas? J'ai dit cela, à la fin de mon discours. Les méthodes comptables sont si mauvaises qu'on ne sait pas celles qui ont été payées et celles qui restent impayées.

M. McDermid: Je vois.

M. Hopkins: Le ministre est si occupé à crier qu'il n'a pas le temps d'écouter. S'il l'avait fait, il l'aurait entendu. Mais les remarques du ministre le font toujours s'égarer. Je ne vois rien de mal à discuter à la Chambre de ce qui est de notoriété publique.

M. Jim Peterson (Willowdale): Monsieur le Président, le député pourrait-il nous dire s'il a une preuve quelconque que le ministre des Finances a emprunté de l'argent. Sinon, penserait-il que c'est parce que le ministre lui-même estime que les taux d'intérêts sont trop élevés?

M. Hopkins: Monsieur le Président, quand le ministre des Finances fixe des taux d'intérêt si élevés qu'ils attirent les investisseurs du Japon et d'autres pays étrangers qui commencent à venir ici pour acheter nos titres, alors, naturellement, toute cette dette sera transférée sur le marché étranger. C'est dangereux pour les Canadiens. Si on paie des intérêts aux Canadiens, c'est une chose, mais quand on les paie aux étrangers, c'en est une autre.

Le Canada était à ce sujet dans une bien meilleure position que les États-Unis. Il y a peu de temps, les Américains payaient beaucoup plus d'intérêts aux étrangers qu'à leur compatriotes. Nous, au Canada, nous ne voulons pas continuer ce processus ici parce que, si nous nous trouvons jamais dans une situation où nous payons plus d'intérêts à l'extérieur du pays qu'aux Canadiens à l'intérieur du pays, alors nous serons en bien mauvaise posture. Et, à l'époque où le gouvernement est arrivé au pouvoir, 10 p. 100 des intérêts de notre dette étaient payés à l'étranger, contre 20 p. 100 actuellement. Aussi,